

# 50 Un grand déballage utile

WALLONIE Mieux communiquer les documents au parlement

Ambiance des grands jours vendredi après-midi au parlement wallon pour ce qui ne devait être à l'origine qu'une queue de discussion en commission du Budget : députés en grand nombre, public chauffé à blanc, collaborateurs mobilisés, journalistes sur des charbons ardents. Le grand déballage promis pouvait avoir lieu alors que l'opposition MR et Ecolo, insatisfaite des réponses reçues en cours de semaine, avait obtenu la convocation en seconde session des ministres Furlan et Tillieux (PS) et Di Antonio.

Le ton est parfois monté, sans surprise. Le mot « menteur », qui a décidément le vent en poupe, a parfois volé bas. Les trois ministres, rejoints par Christophe Lacroix (PS), n'ont pas été épargnés, loin de là. Les libéraux ont parlé de « scandale » pour dénoncer une forme d'indigence parmi les documents budgétaires rédigés par

les organismes para-régionaux (Forem, Awiph, Société de logement...) à l'intention du gouvernement et du parlement.

Au bout du compte, il y a à boire et à manger dans la polémique un peu vaine autour du volume de documents réellement transmis à la représentation parlementaire. Le litige le plus sérieux aura opposé le MR à Eliane Tillieux, la ministre de l'Emploi.

Le premier dit qu'il ne dispose

que de six ou sept pages insignifiantes pour un budget qui a grimpé à 2,4 milliards avec les transferts de compétences. La seconde, papiers à l'appui, affirme en revanche que toutes les pages utiles sont à la disposition des élus qui le souhaitent. Le greffe du parlement soutient que toutes les procédures ont été respectées. Conclusion de la ministre à l'adresse de Pierre-Yves Jeholet (MR) : « *La mauvaise foi est mauvaise conseillère.* »

Une journée pour rien ? Pour Paul Furlan, « *à propos de ces documents, nous avons besoin d'un peu plus de clarté, dans un souci de plus grande transparence. La raison de cette évolution nécessaire, c'est la requalification de toutes ces politiques régionales : la mise à disposition de ces documents budgétaires doit être accélérée parce qu'ils sont de nature à modifier le solde budgétaire de la Wallonie.* »

ÉRIC DEFFET